

Conseils aux clients privés et aux bureaux de gestion de patrimoine

Transformez vos ambitions en réalité grâce aux conseils de BLG. Notre équipe spécialisée en préservation du patrimoine, en planification de la relève et en investissement fiscalement avantageux s'emploie, de concert avec les clients, à créer des héritages durables. Notre clientèle diversifiée est composée de particuliers fortunés, de cadres, de propriétaires d'entreprise, de sociétés de fiducie, de bureaux de gestion de patrimoine et de fondations qui comptent sur notre équipe pour concrétiser leurs ambitions tout en limitant les risques.

Se fixer des objectifs est chose facile; les atteindre est beaucoup plus difficile. Voilà où nos professionnels excellent. Nous adoptons une approche collaborative pour trouver des solutions personnalisées aux questions personnelles, successorales, familiales et commerciales complexes de chaque client, qu'il soit établi ici ou à l'étranger. Nos clients comptent aussi sur nous pour les aider à éviter les litiges, ou à régler ceux qui se présentent malgré tout. Grâce aux conseils de BLG, vous pouvez protéger vos avoirs et les faire croître, et prendre les mesures de planification qui s'imposent pour un avenir sûr et prospère.

Voici un aperçu de nos services :

Patrimoine privé – Planification et succession

Planification de la relève

Nous avons aidé de nombreuses familles du Canada et d'ailleurs à réussir le transfert de leur entreprise, de leurs placements et de leurs biens à la prochaine génération. Notre expertise va bien au-delà des services de structuration fiscale, fiduciaire et juridique. Nous équipons nos clients de cadres de gouvernance qui résistent à l'épreuve du temps et conviennent à des situations familiales complexes et à des actifs et des enjeux multiterritoriaux. Nous pouvons aussi les aider à constituer des structures intégrant la propriété d'employés ou d'employés clés dans la société de portefeuille familiale.

Famille et philanthropie

La planification de l'héritage peut unir une famille et lui donner un noble objectif. Nos fiscalistes et spécialistes des organismes de bienfaisance conçoivent des arrangements de dons fiscalement avantageux et constituent des fondations familiales caritatives à vocation particulière perpétuelles pour que les familles atteignent leurs objectifs philanthropiques. Nous donnons aussi des conseils pratiques et stratégiques sur le leadership et la gouvernance, les fonds à vocation arrêtée, l'octroi de subventions, l'investissement socialement responsable, les partenariats de bienfaisance et l'administration d'organismes de bienfaisance.

Protection de la vie privée

Le monde est de plus en plus complexe. Les obligations d'information entrent souvent en conflit avec le droit à la vie privée. Ces enjeux se présentent souvent dans le contexte de placements et de transactions, et de plus en plus souvent dans des dossiers de fiscalité, de patrimoine et de planification successorale. Avec l'aide de notre groupe spécialisé en protection de la vie privée, reconnu à l'échelle internationale, nous aidons nos clients à comprendre ces obligations et à les respecter tout en préservant la confidentialité.

Fiducies, testaments, successions, absence de testament

Procurations, mandats et directives médicales anticipées

Beaucoup de gens auront à un certain moment besoin que d'autres prennent des décisions à leur place en raison de problèmes de santé ou autres. Nous aidons des clients privés du Canada et d'ailleurs qui ont des actifs au Canada à s'assurer que les décisions sur leurs finances et leur santé soient prises par des personnes en qui ils ont confiance et que leurs volontés soient respectées.

Planification testamentaire

Nous aidons des clients privés du Canada et d'ailleurs qui ont des actifs au Canada à s'assurer que ces actifs soient transmis aux bonnes personnes. Nous employons, dans les cas qui s'y prêtent, des fiducies testamentaires pour la planification familiale et fiscale et l'anticipation d'une invalidité, y compris pour nos clients transfrontaliers. Nous adoptons une approche globale et cherchons autant que possible à simplifier la stratégie.

Substituts au testament

Nous utilisons souvent des fiducies comme substituts au testament, comme des fiducies en faveur de soi-même et des fiducies mixtes au profit du conjoint, s'il y a lieu, pour prévenir les contestations de testament, réduire l'impôt à payer et le fardeau administratif au décès, et protéger la vie privée.

Planification de fiducies à l'échelle nationale et internationale

L'établissement d'une fiducie peut être approprié à divers moments de la vie, que ce soit aux fins de planification fiscale, pour protéger des bénéficiaires vulnérables ou pour conserver des actifs pour la prochaine génération.

Nous savons à quel point il est important de protéger la fortune familiale. Nous pouvons vous aider à créer et à gérer, au Canada et à l'international, des structures et des arrangements de propriété conçus pour préserver des actifs pour toute la famille.

Planification fiscale

Planification fiscale pour sociétés à capital fermé

Notre équipe de fiscalité propose une gamme complète de services et de conseils fiscaux pour les sociétés fermées, les sociétés de personnes et les fiducies. Nous élaborons et mettons en œuvre des restructurations avec report d'impôt, des transactions papillon, des gels successoraux, des planifications d'héritage et une variété d'ententes d'investissement pour nos clients privés. Notre modèle de service est innovant, et notre tarification est transparente et flexible.

Structures d'investissement privé

BLG est reconnu comme étant l'un des meilleurs cabinets au Canada dans le domaine des fonds de placement et de la gestion d'actifs. Grâce au soutien de notre formidable équipe de spécialistes, nous pouvons proposer des fonds de placement à peu d'actionnaires et des sociétés de personnes aux clients privés du Canada et d'ailleurs qui souhaitent investir au pays.

Utilisation de l'assurance vie

L'assurance vie fait souvent partie intégrante de la planification financière d'un client privé. Nos avocats sont passés maîtres dans l'art de la gestion fiscale des arrangements impliquant une assurance vie. Cette assurance peut procurer des liquidités à un moment crucial et offrir des solutions d'investissement novatrices aux sociétés fermées et aux plans multigénérationnels.

Planification de l'immigration ou de l'émigration

Nos clients et leurs familles sont mobiles. Nous les aidons régulièrement à planifier leur arrivée ou leur départ, par exemple en faisant une planification préalable, en restructurant l'actif avant le déménagement, en négociant une garantie pour l'impôt de départ et en collaborant avec des conseillers d'ailleurs. Notre vaste expérience dans de multiples territoires nous permet de fournir des conseils pratiques pour une transition en douceur.

Différends commerciaux et fiscaux impliquant des successions et des fiducies

Fiducies

Les fiducies servent souvent à détenir des actifs en lien avec une société fermée. Les principes régissant le rôle des fiduciaires et des administrateurs diffèrent quant aux droits des bénéficiaires et des actionnaires en matière d'information et de distribution. L'administration de ces structures et la communication de l'information sont des tâches complexes. Que la fiducie soit expresse, implicite ou nue, nous avons l'expérience nécessaire pour vous aider à comprendre vos obligations et vos droits, à esquiver les risques et à obtenir le meilleur résultat possible dans tous les différends.

Différends en matière de fiscalité

Les particuliers fortunés, leurs investissements et leurs entreprises font souvent l'objet de vérifications fiscales. Nous avons une équipe multiprovinciale spécialisée dans les litiges fiscaux qui a une expérience approfondie et variée en matière de vérifications fédérales et provinciales et a plaidé devant tous les tribunaux, de la Cour canadienne de l'impôt à la Cour suprême du Canada.

Elle est particulièrement sensible aux dossiers où le secret professionnel de l'avocat est en jeu, et possède beaucoup d'expérience en la matière.

Fiducies, successions et différends relatifs à l'incapacité

Fiducies, testaments, successions, absence de testament

Notre équipe est habituée de conseiller des familles, des particuliers et des sociétés de fiducie sur une grande variété de sujets, comme les risques découlant de certains plans successoraux, l'administration contestée ou non de fiducies, les contestations de testament, la modification de fiducies et la fiscalité (avant et après le décès). Nous travaillons avec des liquidateurs, exécuteurs, fiduciaires et bénéficiaires de succession pour fournir des conseils opportuns, pratiques et stratégiques.

Nos dossiers impliquent souvent l'administration de successions et de fiducies complexes, des actifs d'entreprise, des questions multiterritoriales et fiscales, des seconds mariages, des unions de fait et des différends sur la propriété (comptes bancaires conjoints, actifs d'entreprise, maison ou chalet familial, etc.). Nous trouvons des solutions en employant des stratégies judiciaires et extrajudiciaires.

Questions liées à l'incapacité et à la maltraitance envers des aînés

Prendre soin d'un membre de la famille âgé ou frappé d'incapacité peut être difficile, surtout s'il se fait exploiter. Nous avons de l'expérience dans la protection de personnes vulnérables contre l'exploitation financière et d'autres formes de maltraitance. Nous faisons appel aux tribunaux et travaillons avec des institutions locales, publiques et privées pour vous protéger et protéger vos êtres chers.

Notre équipe sait aussi aider ses clients à faire nommer un mandataire aux biens ou à la personne par voie d'ordonnance judiciaire et conseiller les tuteurs et les mandataires quant à l'exécution de leurs tâches. Nous pouvons aussi vous aider à réaliser des évaluations de l'aptitude.

Nous pouvons vous aider à naviguer à travers les écueils de la qualité de mandataire et faciliter vos communications avec des tiers (banques, gouvernement, membres de la famille, médecins, etc.).

Reddition de comptes et rémunération

Si vous acceptez un rôle de fiduciaire ou de mandataire, vous devez tenir des registres et des comptes adéquats. Votre droit à une rémunération en dépend, et vous risquez d'engager votre responsabilité si vous ne remplissez pas vos obligations.

Nos spécialistes du litige peuvent indiquer aux bénéficiaires s'ils sont en droit de contester les décisions d'un fiduciaire ou d'exiger qu'il rende des comptes.

Notre équipe a souvent participé à des médiations et à des litiges sur la reddition de compte et la rémunération et peut vous aider dans tous les aspects de la reddition de compte informelle ou judiciaire.

Administration de successions et de fiducies

Conseils aux exécuteurs, liquidateurs et fiduciaires

L'administration de successions et de fiducies est une opération multifacette complexe.

Nous offrons des conseils et un soutien d'experts à des sociétés de fiducie et à des particuliers agissant comme fiduciaires et représentants successoraux.

Nos avocats spécialisés en fiducies peuvent aussi constituer des fiducies d'entreprise et conseiller des institutions commerciales et publiques et des administrateurs de fonds de pension sur des questions liées aux fiducies.

Conseils aux institutions financières, aux gestionnaires de placements et à d'autres organisations

Notre équipe conseille des institutions financières, des gestionnaires de placements et d'autres organisations sur des questions de succession, de fiducie et d'incapacité.

Les institutions financières doivent composer avec une variété d'enjeux liés aux successions, aux fiducies et à la capacité de leurs clients, comme des différends liés à des biens détenus en copropriété, souvent dans un climat houleux et chargé d'émotions. Nous donnons régulièrement des conseils pratiques à des banques, coopératives de crédit, gestionnaires de placements et sociétés de fiducie sur la gestion des risques et des litiges et la conformité dans ces domaines, et savons aider des institutions financières à préparer ou à réviser des politiques, des procédures et des documents à l'intention des clients.

Successions et fiducies multiterritoriales

De plus en plus de questions multiterritoriales se posent en matière de successions et de fiducies, puisque les bénéficiaires et les fiduciaires proviennent d'un peu partout. Le lieu de résidence des fiduciaires peut avoir un effet sur l'emplacement de la fiducie, et le lieu où se trouvent les biens d'une succession ou d'une fiducie peut déterminer quels seront les lois applicables et le tribunal compétent en cas de litige. La question des conflits de lois est complexe.

Comme nous sommes un cabinet pancanadien, nous pouvons vous aider à administrer les successions et les fiducies dont les biens ou les bénéficiaires sont répartis parmi les provinces et les territoires.

Notre équipe de professionnels dévoués et chevronnés fait aussi affaire avec des partenaires de confiance partout dans le monde pour vous procurer un soutien hors pair, où que vous soyez.

Expérience

- Le cabinet a été classé dans la catégorie 2 en gestion de patrimoine dans l'édition 2023 du guide *Chambers High Net Worth*, et trois membres de son groupe Clients privés ont été classés dans les catégories 1 et 3 (un en litige en gestion de patrimoine et deux en gestion de patrimoine).

- Le cabinet et 38 de ses avocats ont été reconnus dans onze domaines de pratique par la publication *IFLR1000* en 2023.
- Il a été classé dans la catégorie 1, la plus haute marque de reconnaissance, dans 14 domaines de pratique dans l'édition 2024 de *Chambers Canada*. BLG a reçu un total de 177 reconnaissances, soit 123 pour ses avocats et 54 pour ses groupes de pratique.
- 346 avocats ont été cités, dont 8 à titre d'avocat de l'année et 62 à titre d'avocat à surveiller, et BLG a été nommé cabinet de l'année dans les catégories respect de la vie privée et protection des données et actions collectives dans l'édition 2024 de la publication *Best Lawyers in Canada*[®].
- 257 avocats ont totalisé 500 reconnaissances dans 57 domaines de pratique dans l'édition 2023 de la publication *Canadian Legal Lexpert*[®] Directory.

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

Bureaux BLG

Calgary

Centennial Place, East Tower
520 3rd Avenue S.W.
Calgary, AB, Canada
T2P 0R3

T 403.232.9500
F 403.266.1395

Ottawa

World Exchange Plaza
100, rue Queen
Ottawa, ON, Canada
K1P 1J9

T 613.237.5160
F 613.230.8842

Vancouver

1200 Waterfront Centre
200 Burrard Street
Vancouver, BC, Canada
V7X 1T2

T 604.687.5744
F 604.687.1415

Montréal

1000, rue De La Gauchetière Ouest
Bureau 900
Montréal, QC, Canada
H3B 5H4

T 514.954.2555
F 514.879.9015

Toronto

Bay Adelaide Centre, East Tower
22 Adelaide Street West
Toronto, ON, Canada
M5H 4E3

T 416.367.6000
F 416.367.6749